Tax.
J 31.5
S
1855

3 2044 107 266 413

Tax
37.5
S
1855

16 114

SUR L'ENSEIGNEMENT

DE LA

BOTANIQUE

PAR

M. le comte JAUBERT.

Lu à la Société Botanique de France le 23 mars 1855

PARIS
IMPRIMERIE DE L. MARTINET,
RUE MIGNON, 2.

1855.

SUR L'ENSEIGNEMENT

DE LA BOTANIQUE

PAR

M. le comte JAUBERT.

Lu à la Société Botanique de France le 23 mars 1855.

Nous croyons être fidèle à l'esprit qui a présidé à la fondation de la Société Botanique, en disant qu'elle a pour objet, non-seulement d'établir entre les membres qui la composent ces communications journalières dont nous éprouvons l'agrément et l'utilité, de nous mettre en rapport par le *Bulletin* avec nos confrères de la province et de l'étranger, de faciliter des publications instructives, mais encore de prendre en main et de défendre au besoin les intérêts généraux de la science et ceux de la grande famille des botanistes. Néanmoins, comme, après tout, nous ne tenons notre mission que de nous-mêmes, moins nous avons de titre officiel pour imposer péremptoirement nos décisions, plus nous sommes tenus d'avoir raison dans le fond et dans la forme.

Le 29 juin 1853, une mort prématurée nous enlevait le dernier de cette famille illustre de savants qu'on a pu qualifier à bon droit de dynastie : Adrien de Jussieu n'était plus ! Le 5 juillet, parut dans le *Moniteur* un décret portant suppression de sa chaire au Muséum d'histoire naturelle ; huit mois après, un autre décret supprimait aussi celle qu'il avait occupée à la Sorbonne. Deux fois le nom de Jussieu avait été prononcé sans aucune de ces marques de regret et d'hommage dont nous sommes habitués à le voir entouré. Notre respect pour la mémoire du maître nous suggérait une première réflexion en présence de ces mesures inattendues. Que devait en penser le public étranger aux affaires de la science ? C'était qu'apparemment

les deux emplois étaient inutiles, qu'il y avait eu là des abus qu'on ne pouvait trop se hâter de faire disparaître, que si on les avait maintenus pendant un certain temps, ce n'avait été que par égard pour M. de Jussieu personnellement, supposition en désaccord avec un caractère si élevé, autant que désobligeante pour toutes les administrations précédentes.

On se demandait ensuite par quelle fatalité le haut enseignement était dépouillé de deux de ses plus beaux apanages, comment avaient pu être abattues deux chaires célèbres dans tout le monde savant, l'une, qui avait plus de deux siècles d'existence et qu'occupèrent successivement le premier médecin de Louis XIV, Fagon, puis Sébastien Vaillant, enfin les Jussieu; l'autre, qui avait été, il y a plus de trente ans, introduite dans l'Université comme une conséquence du plan d'études établi en 1810.

Les exposés de motifs annexés aux deux décrets et les arrêtés ministériels qui en étaient la suite ne parurent pas, nous devons le dire, de nature à dissiper ces pénibles impressions. Voyons d'abord ce qui s'est passé à la Sorbonne.

Le premier titulaire fut Desfontaines; les besoins croissants du service lui firent ensuite donner pour collaborateur Mirbel, qui fut investi du titre de professeur-adjoint. Après la mort de Desfontaines, Mirbel lui succéda en vertu d'un arrêté spécial du conseil royal de l'instruction publique en date du 17 janvier 1834; mais ce conseil, juge compétent s'il en fut jamais, se garda bien d'appauvrir la Sorbonne d'un des cours qui lui étaient acquis, il maintint, au contraire, expressément la chaire de professeur-adjoint (ce sont les termes de l'arrêté); M. Auguste Saint-Hilaire en fut investi : adaptée pour le moment au genre de recherches qui venaient d'accroître la réputation de ce savant, elle fut consacrée à l'organographie végétale. La chaire ancienne conserva son titre de : Botanique, anatomie et physiologie végétales Plus tard, Ad. de Jussieu et M. Payer furent appelés à suppléer les deux professeurs titulaires, et s'entendirent facilement sur les moyens de se partager le fardeau d'une manière plus égale; le public qui se pressait à leurs leçons ratifia leurs arrangements.

Aujourd'hui, l'état de choses, reconnu insuffisant dès les premiers temps de l'Université, est rétabli. Un seul cours demeure sous le nom général de Botanique, mais il est surchargé. La chose est si évidente, que le décret lui-même est obligé d'en répartir les matières sur l'espace de deux années. La combinaison qui, à l'aide de deux professeurs, renfermait le même enseignement dans le cercle d'une seule année scolaire, était, sans contredit, plus avantageuse, et parce qu'il était assuré du concours d'un talent de plus, et surtout à cause du temps que peuvent consacrer aux sciences les jeunes gens qui fréquentent la Sorbonne. En effet, la plupart d'entre eux ne peuvent accorder aux sciences, surtout à la botanique, qu'une partie de l'année qui suit immédiatement leur sortie du lycée, à moins qu'ils ne veuillent suivre la

IMPERIAL TIMBRE

carrière de la médecine, et, dans ce cas, ils trouvent dans cette dernière Faculté des leçons appropriées à leur vocation.

D'ailleurs, le motif mis en avant dans l'exposé porte évidemment à faux : « On ne conçoit guère, dit-on, qu'il soit possible de traiter des classifica- » tions sans s'occuper de l'anatomie et de la physiologie des plantes. » On a voulu dire, sans doute : de l'organographie. Nous le pensons aussi, et c'est ce qui, en droit comme en fait, existait à des degrés différents dans les deux cours d'Adrien de Jussieu et de M. Payer ; seulement, l'un des deux était, si l'on peut s'exprimer ainsi, plus botanique, l'autre plus organographique.

Mais on voulait, sans grever le budget, c'est l'exposé qui le dit, faire place à un autre ordre d'études. Sans doute, c'est une pensée honorable et à laquelle nous serions les premiers à applaudir, que celle qui porte les gouvernements à combler les lacunes du haut enseignement par la création de chaires nouvelles. Toutefois, cette tendance a aussi ses inconvénients : de semblables innovations, pour être approuvées en dehors d'un petit cercle d'intéressés (nous prenons ce mot dans la meilleure acception) doivent se conformer tout à la fois à la marche même des sciences et au genre des divers établissements destinés à l'instruction publique, dont il importe aussi de ne pas dépasser les besoins réels. Le progrès incessant qui se manifeste dans l'étude de la nature amène nécessairement dans les sciences, tantôt pour l'une, tantôt pour l'autre, un moment où, trop étendues pour être saisies dans leur ensemble, il y a lieu d'en dédoubler en quelque sorte l'exposition. C'est ainsi que la chimie s'est trouvée à l'étroit dans les laboratoires de la pharmacie, que la géologie est née de la minéralogie, et s'est fait toute seule une si grande place.

D'autre part, si dans les lycées la physique et la chimie, réduites à leurs notions élémentaires, sont nécessairement resserrées en un seul cours, on a raison de leur donner à chacune leur développement distinct à la Sorbonne ; à mesure qu'on approfondit, il faut diviser. Mais à force de s'exagérer l'importance de ce qu'on appelle les spécialités, soit dans les choses, soit surtout en fait d'hommes, on finirait par substituer à cette belle ordonnance des connaissances humaines, à leur subordination logique, où se fait, en quelque sorte, sentir le doigt de la Providence, une anarchie où chacun des points de vue sous lesquels la science peut être envisagée étant traité isolément, l'autorité du savoir lui-même s'affaiblirait en raison même du nombre des organes qu'on aurait imprudemment accrédités devant le public, sorte de paganisme intellectuel où chaque ordre de phénomènes, et bientôt chaque petite collection d'êtres analogues, aurait son culte à part.

Sans doute, il sera loisible d'assigner, par exemple, à un zoologiste distingué une chaire d'embryogénie, et le nouveau professeur ne manquera pas

de nous donner des leçons fort intéressantes, mais comme on n'aura fait, pour le besoin de la cause, que décorer d'un nom nouveau un sujet d'études relevant de diverses sciences déjà pourvues de leurs professeurs, un procédé si facile trouvera des imitateurs; et le ministre le plus éclairé, le mieux intentionné, pourra être entraîné au delà du but par les suggestions bien naturelles d'ailleurs, de ceux-là même qui lui sont le plus recommandés pour les places à créer par la nature spéciale de leurs études et l'éclat de leurs services.

Si l'on prétend dédoubler certaines sciences dans l'intérêt de l'analyse, il serait contradictoire d'appliquer aux autres la rigueur du procédé contraire, de développer les unes outre mesure, de resserrer les autres dans le lit de Procuste, de prodiguer à celle-ci le luxe, de refuser à celle-là le nécessaire. A voir la rigueur dont on use envers la botanique, il semblerait qu'elle a reculé dans la voie du progrès ; et pourtant ses perfectionnements, ses acquisitions immenses dans ces derniers temps auraient plutôt exigé un surcroît d'attributions que subi, sans dommage, de prétendues réformes ; il était d'autant moins opportun de réduire la part qui lui avait été faite à la Sorbonne que, par un oubli inexplicable, elle n'est pas représentée au collége de France. Déjà la chute de l'Institut agronomique de Versailles, causée par une plaisanterie de tribune (tant l'esprit a de pouvoir en France, surtout pour détruire!) avait entraîné celle d'une autre chaire de botanique à laquelle M. Duchartre venait d'être appelé, d'une voix pour ainsi dire unanime. Il faut avouer, pour être parfaitement équitables, que dans le désastre de l'Institut agronomique, les pertes de la botanique n'avaient profité à personne. Nous étions loin de prévoir alors que nous aurions bientôt après, et coup sur coup, deux occasions de revendiquer, en faveur des hommes de talent qui se sont fait un nom dans la botanique, des positions toujours modestes et déjà trop peu nombreuses; il était d'autant plus juste de les leur réserver, que la botanique fournit par elle-même un moindre contingent aux carrières publiques, aux professions lucratives.

Quelle est donc cette chaire nouvelle qui s'élève sur nos débris? Tout à l'heure on essayait de prouver qu'il faut condenser l'enseignement de la botanique; à présent, c'est encore à elle, comme à la zoologie, qu'on demande un thème, pour le dilater en faveur, nous l'avouerons volontiers, d'un savant de grand mérite, et l'on ouvre un cours de physiologie générale.

Il serait trop facile de retourner contre la physiologie générale l'argument de l'exposé : « On ne conçoit guère qu'il soit possible de traiter des fonc- » tions sans la classification, etc. » C'est là pourtant une des difficultés du cours nouveau, obligé de parler à un auditoire encore novice : *indocti discant*, comme si l'on s'adressait exclusivement à ceux dont le poëte a dit aussi : *ament meminisse periti*. Nous concevons encore moins l'exposé,

quand il aspire à « fonder un enseignement où la physiologie serait exposée » en entier, sans arrière-pensée d'application. » Le professeur se hâtera de sortir d'un tel programme pour demeurer intelligible. Est-ce que par hasard il a perdu un instant de vue les applications dans les recherches qui l'ont lui-même conduit à ses belles découvertes sur les fonctions du foie et sur celles, restées si obscures jusqu'à lui, du pancréas ?

Nous lisions, ces jours derniers, sur l'affiche du second semestre de la Sorbonne : *le professeur traitera des phénomènes généraux de la vie de nutrition*, vaste sujet, éminemment philosophique, et qui sera, nous n'en doutons pas, abordé avec succès. Le professeur ne manquera pas d'exposer les conditions de la vie, à partir de l'homme jusqu'au zoophyte, et, parmi les végétaux, de l'hyssope de Salomon, quelle qu'elle soit, jusqu'au cèdre ; il énumérera les substances destinées à maintenir l'activité vitale, décrira les organes de plus en plus ou de moins en moins compliqués, qui ont été préparés à l'élaboration de ces substances, les circonstances qui favorisent ou contrarient la nutrition et les produits variés qui en résultent. Rien ne s'oppose à ce qu'une autre année il choisisse une autre fonction de la vie, la génération, par exemple, ainsi que Cuvier l'a fait, à notre connaissance, il y a quelque trente-cinq ans. Il passera ainsi successivement en revue les divers sens et tous les organes, et suivra ainsi partout les manifestations de la vie, en attendant qu'un cours de biologie vienne à son tour le déposséder. Quoi qu'il en soit, ce que nous contestons, on le voit bien, dans le cours de physiologie générale, c'est beaucoup moins son objet que son emplacement, auquel le terrain du collége de France se serait peut-être mieux prêté que celui de la Sorbonne, et qui, dans aucun cas, n'aurait dû lui être fait aux dépens de la botanique.

Au Muséum, une chaire nouvelle s'était aussi substituée à celle des Jussieu, la paléontologie, dénomination récente pour un ordre d'études dont Cuvier a donné le signal, science envahissante, à ce qu'il paraît, comme la mort elle-même, dont elle s'attache à rassembler les trophées aux dépens du règne organique tout entier. Déjà elle avait essayé, à plusieurs reprises, de faire invasion au Muséum, et chaque fois ses prétentions à un titre distinct avaient été repoussées par l'assemblée des professeurs administrateurs. Dans leurs observations imprimées de 1851, en réponse au rapport d'une commission instituée par le ministre de l'instruction publique, ils déclarent même qu'à leurs yeux la paléontologie ne constitue pas une science à part. « Si les » fossiles sont employés à caractériser les différentes couches de la terre, c'est » de la géologie ; si l'on veut les étudier en eux-mêmes, ce ne peut être » qu'en les comparant aux corps organisés vivants, en complétant la con- » naissance des uns par celle des autres ; c'est l'œuvre de l'anatomie, de la » zoologie et de la botanique. » Au Muséum comme à la Sorbonne, entre les diverses sciences pour lesquelles l'administration du Muséum réclamait,

la botanique allait être la plus maltraitée, puisqu'elle était menacée de perdre d'abord une chaire tout entière qui lui était propre, et qu'elle était en outre, atteinte, comme les autres, dans une de ses branches, la physiologie végétale à la Sorbonne, la paléontologie des plantes, au Muséum ; ce dernier préjudice lui serait causé précisément dans la personne de M. Ad. Brongniart, à qui la botanique fossile doit en si grande partie ses progrès.

Au reste, lorsque l'exposé annexé au décret du 5 juillet 1853 a dit que « la paléontologie, née en France, n'avait encore reçu de consécration offi- » cielle que chez les nations étrangères, » on oubliait que dès le commencement de l'année scolaire 1844-1845, cet enseignement même avait été inauguré à l'École des Mines par une décision du ministère des travaux publics ; le cours, confié dès lors à un jeune savant, M. Bayle, qui s'est placé rapidement au premier rang, s'y poursuit depuis dix ans, et sous la main infatigable de M. Bayle, la collection de l'École des Mines compte aujourd'hui parmi les plus belles de l'Europe. Si la paléontologie avait droit à une place distincte dans l'un de nos grands établissements, certes c'était à l'École des Mines plutôt qu'ailleurs, précisément par une raison que MM. les professeurs du Muséum ne manquent pas de donner : « parce qu'à l'École des » Mines il n'y avait aucun cours qui pût donner aux élèves les notions élé- » mentaires nécessaires à la connaissance des corps organisés fossiles, et » qu'il y manquait complétement ce qui au contraire abonde au Muséum, » ce qui s'y trouve représenté par six cours, ceux d'anatomie comparée, de » zoologie et de botanique. » Et comme le grand nom de Cuvier était mal à propos invoqué dans cette occurrence, MM. les professeurs ajoutaient : « Si » Cuvier avait vécu, est-ce qu'on aurait songé à élever cette chaire nouvelle » en regard de la sienne, ou est-ce qu'on la lui eût donnée en lui enlevant » l'enseignement de l'anatomie comparée? » Soit donc que l'on considère au Muséum les cours de M. Cordier, des professeurs de zoologie et d'anatomie comparée, de M. Brongniart, en ce qui concerne les fossiles, et les galeries où, par leurs soins, ces mêmes fossiles ont été disposés dans un si bel ordre, soit que l'on se reporte à l'École des Mines et aux travaux de M. Bayle, notre amour-propre national n'a point à souffrir de la comparaison avec les nations étrangères.

L'ancienneté de la possession, l'intérêt même de l'enseignement se réunissaient pour protéger la chaire d'Adrien de Jussieu, même à l'encontre d'un savant hautement recommandable à tous égards. Nous le dirons comme pour la Sorbonne, deux chaires au Jardin des plantes surtout (ce nom seul est assez éloquent dans la question), trois même, si l'on veut mettre exclusivement au compte de la botanique le cours de culture, trois, disons-nous, était-ce trop? M. Brongniart réunit dans son cours à la fois l'anatomie et la physiologie végétales ; il est en même temps, et c'était aussi le titre ancien de ses prédécesseurs, le démonstrateur des plantes dans le jardin. De

plus, il partage avec M. Decaisne la direction des serres, celles des galeries de botanique et la surveillance des herbiers. Qui ne sait que ces vastes attributions, l'assiduité qu'elles exigent, les devoirs si bien remplis du professorat absorbent tout le temps de ces hommes éminents, que leur zèle ne suffisait à une pareille tâche que parce qu'ils y étaient puissamment secondés par le collègue qui ne devait pas avoir de successeur auprès d'eux? Nous trouvons même dans la Notice que M. Decaisne a lue devant la Société d'Agriculture, qu'Adrien de Jussieu avait été, après la mort de Desfontaines, investi des fonctions de directeur de l'herbier, qui aujourd'hui leur sont dévolues en entier. Tous trois s'entendaient tellement pour ce travail d'une haute importance comme pour le reste, que toute hiérarchie avait disparu entre eux dans la communauté de leurs efforts pour le bien du Muséum.

Ne craignons donc point de le dire, nous ne risquerons d'offenser personne au Muséum, puisque, après tout, les forces humaines ont des bornes; le service, même intérieur, de ce grand établissement, en ce qui concerne la botanique, est, jusqu'à un certain point, en souffrance depuis que son troisième professeur lui a été enlevé.

Que sera-ce si nous considérons le cours de botanique rurale en lui-même, c'est-à-dire les herborisations! le plus grand, peut-être, des encouragements offerts aux élèves pour pénétrer plus avant dans la science, pour les y confirmer; c'est là, comme l'a dit encore M. Decaisne, que se révèle la vocation du botaniste. Nous ajouterons que les herborisations sont, pour ainsi dire, la partie vitale de l'enseignement, le complément indispensable des leçons de l'amphithéâtre. Cette vérité ne pouvait pas être entièrement méconnue, et nous en trouvons la trace dans l'arrêté même qui fut destiné à pallier l'effet désastreux de la mesure principale : « Considérant que l'en-
» seignement de la botanique ne saurait porter ses fruits si l'exposition théo-
» rique de la science n'est pas complétée par des applications pratiques. »

Mais cette vague satisfaction donnée au principe ne saurait effacer une phrase malheureuse qu'on lit aussi dans l'exposé : « M. de Jussieu n'occu-
» pait pas, à proprement parler, de chaire; ses fonctions consistaient à
» accompagner, dans les environs de Paris, un auditoire studieux qu'il
» exerçait à reconnaître les caractères et les familles des plantes. » Eh quoi! une chaire consiste-t-elle donc dans l'appareil matériel qu'on désigne sous ce nom? Il y a longtemps que les trônes eux-mêmes et les sceptres sont passés à l'état de métaphores. De saints rois ont, dit-on, tenu leurs assises au pied d'un chêne, et dans ces mêmes environs de Paris. Il nous a été donné de contempler, dans la personne d'A.-L. de Jussieu, le génie interprétant, au sein même de la nature, les lois qui la régissent.

Mais, dit-on, ces herborisations, auxquelles vous tenez, avec raison, ne sont pas abolies; la pratique en sera, au contraire, généralisée : on la con-

fiera, dorénavant, au zèle de tous les professeurs de botanique, tant du Muséum que des Facultés. « Il a semblé, dit l'exposé, qu'elle ne devait pas » être l'objet d'une délégation spéciale. » Nous répondrons, que pour le Muséum du moins, on a pensé le contraire pendant deux siècles, et qu'on s'en est bien trouvé.

Ce dont tout le monde est chargé s'accomplit rarement avec régularité, surtout lorsque d'autres devoirs, placés en première ligne par l'autorité supérieure elle-même, absorbent la presque totalité d'un temps dévoué au service public. « A l'avenir, dit l'arrêté ministériel du 7 juillet 1853, les » professeurs chargés de l'enseignement des diverses branches de la bota- » nique au Muséum d'histoire naturelle, dans les Facultés des sciences et de » médecine, et dans les Écoles supérieures de pharmacie, seront tenus de » faire, pendant la belle saison, des excursions scientifiques, dans lesquelles » ils exerceront les élèves à reconnaître sur place les caractères et les familles » des plantes. » Faute d'un règlement pour préciser ces nouvelles obligations imposées à tous les professeurs de botanique, ou plutôt par la force même des choses, cet arrêté est resté une lettre à peu près morte. Il paraissait destiné à donner, en excursions supplémentaires à la suite de chaque cours, la compensation de celui de de Jussieu ; en fait, que s'est-il passé, et sans que l'autorité suprême songeât à intervenir? Il ne s'est fait, à la Faculté des sciences, à la Faculté de médecine, et à l'École de pharmacie, ni plus ni moins d'herborisations que par le passé. Quant au Muséum, il était facile de prévoir que, pendant la durée du cours ordinaire de M. Brongniart qui, réuni aux autres fonctions du professeur, lui laisse si peu d'instants disponibles, aucune herborisation ne pourrait avoir lieu. Après la clôture du cours, l'auditoire est dispersé par les vacances : aussi n'a-t-il été fait l'année dernière, que deux excursions.

L'antique institution n'existe donc plus, ou peu s'en faut. Il importe d'en signaler les bienfaits, comme supplément à l'oraison funèbre des de Jussieu !

Les herborisations du Muséum produisaient deux effets principaux. Non-seulement rien ne saurait remplacer ces leçons éminemment pratiques, mais aussi elles étaient précieuses par les communications familières et les rapports de bienveillance qui, on peut l'affirmer, à l'honneur de la botanique, jouent un si grand rôle dans ce que nous appellerons son existence sociale, et ont tant contribué à ses progrès.

Les bons rapports du professeur avec ses élèves dérivent, en premier lieu, des qualités morales dont les de Jussieu offrirent successivement le parfait modèle, et qui prêtaient tant de charme à leur savoir. « Une pa- » tience à toute épreuve, dit M. Decaisne, une grande présence d'esprit, » beaucoup de douceur, un certain enjouement qui ne dégénère pas en fami- » liarité. » Selon nous, un tel professeur faisait plus de prosélytes à la science

que les leçons, savantes aussi, sans doute, de l'amphithéâtre, mais condamnées à rester froides et décolorées. Il connaissait ses élèves et ses élèves le connaissaient : c'était le bon pasteur de l'évangile. De pareilles relations, si favorables à l'instruction, peut-on les espérer des réunions rares et fortuites que nous promet l'arrêté?

Quant aux liens qui se formaient entre les élèves, qu'en pourrions-nous dire qu'une douce expérience n'ait appris à tous ceux qui veulent bien nous écouter? La Société Botanique de France a eu pour berceau les herborisations des Jussieu. Quand, de plus, on se rappelle que sous les auspices d'une science attrayante, une même pensée réunit souvent autour des Jussieu l'étudiant et l'homme du monde, le savant et l'homme de lettres, le philosophe et le magistrat, Jean-Jacques Rousseau et Malesherbes, on reconnaît que ce côté de la question n'est pas non plus à dédaigner.

Les herborisations étaient aussi un véritable centre d'attraction pour tous les botanistes étrangers; Linné lui-même tint jadis à honneur d'y suivre Bernard de Jussieu, et l'on sait en quels termes il caractérisa l'admirable sagacité du fondateur des familles naturelles : *aut Deus, aut Jussiæus!*

Il faut lire, dans l'ouvrage de M. E. Germain de Saint-Pierre, le *Guide du botaniste*, des détails pleins d'intérêt sur la statistique végétale de nos environs de Paris, sur l'histoire et la pratique des herborisations, depuis l'*Enchiridion* de Cornuti, en 1635, jusqu'à ces derniers temps. Des herborisations d'Adrien de Jussieu, procède la *Flore des environs de Paris*, par MM. Ernest Cosson et Ernest Germain de Saint-Pierre. Il y a déjà une dizaine d'années que, frappés du mérite des deux jeunes botanistes, de leur union intime dans la science comme dans l'amitié, nous leur avions, et par une destination emblématique, à l'exemple du *Bauhinia* de Linné, dédié parmi nos plantes d'Orient, une belle ombellifère, sous le nom de *Diserneston*. Malheureusement ce genre, en lui-même, avait déjà été caractérisé, sous un autre nom, par un savant étranger. Mais si notre petite offrande a dû disparaître en vertu d'une des règles tutélaires auxquelles nous sommes assujettis, celle de l'antériorité dans les publications, notre sympathie pour les travaux des auteurs de la *Flore des environs de Paris*, disons mieux, Messieurs, votre estime est restée attachée à leurs travaux.

Déjà quelques amateurs diligents ont devancé le réveil complet de la végétation pour aller cueillir à Trianon le *Galanthus nivalis*, et à Meudon, non loin du carrefour de Velizy, l'*Isopyrum thalictroides*, qu'on y a récemment naturalisé. L'époque ordinaire des herborisations est revenue :

> Præsertim cùm tempestas arridet, et anni
> Tempora conspergunt viridantes floribus herbas

comme a dit Lucrèce. Le jour de la première réunion, l'heure et le lieu

du rendez-vous, la contrée que l'on doit parcourir, ont été annoncés d'avance. Un usage traditionnel a désigné le bois de Boulogne ; depuis que l'extension de Paris a fait reculer le domaine de la végétation spontanée, il ne faudrait plus chercher aujourd'hui ni l'*Ophioglossum vulgatum* ni le *Neottia ovata*, d'après cette indication de Tournefort : « à côté » du Cours-la-Reine, dans le bois que l'on appelle les Champs Élysées. » Le professeur est à son poste : les élèves se répandent dans le bois et en rapportent à chaque instant le produit de leurs découvertes, avides de les parer d'un nom scientifique. Sous le feu croisé des demandes souvent irréfléchies, et des réponses assorties à l'inexpérience des élèves, que d'étiquettes dont l'orthographe hasardée les fera sourire un jour ! Le maître ne pourrait suffire à tant d'activité s'il n'était secondé par la bonne volonté des vétérans de l'herborisation, espèce de sous-officiers qui concourent à former les recrues, moniteurs déjà exercés à faire manœuvrer de petits groupes; ces auxiliaires bénévoles introduisent parmi les nouveaux disciples les traditions d'urbanité complaisante dont eux-mêmes ont eu à se louer, dans leurs débuts, de la part de leurs anciens. Les mouvements de la troupe se régularisent, la course se prolonge avec un succès et un agrément toujours croissants, et l'on se sépare content de soi-même et des autres : on se croit déjà botaniste, et, en effet, on est dans la bonne voie.

Le dimanche suivant on se rend à Meudon, une autre fois sur les riants côteaux de Montmorency. C'est là, sous les ombrages du château de la Chasse, que nous avons eu le bonheur d'assister à une solennité touchante : nous célébrions la dernière herborisation d'Antoine-Laurent de Jussieu ; assis autour d'une table champêtre, nous adressions à l'envi les témoignages plus ou moins bien exprimés de notre reconnaissance au patriarche de la botanique, arrivé au terme de la cinquante-sixième année de son professorat. Nous avions vu avec bonheur, peu d'années auparavant, Adrien de Jussieu consacrer d'une manière si fructueuse à la botanique, le temps que, peut-être, n'eût été le devoir que lui prescrivait son nom, il aurait donné à la littérature, vers laquelle l'entraînaient ses succès de collége ; nous l'entendîmes, ce jour-là, faire diversion à l'émotion générale, par des vers qu'animait le tour à la fois gracieux et piquant de son esprit. Ils sont restés, avec la scène tout entière, dans le souvenir des assistants ! Hélas ! le reste a disparu, les beaux arbres du château de la Chasse, les Jussieu, tout ! jusqu'à la forme d'enseignement qu'ils avaient reçue de leurs pères et légnée au Muséum.

Aux excursions de Montmorency, de Saint-Maur, etc., renfermées chacune dans l'espace d'une journée, en succédaient d'autres plus éloignées qui duraient deux, trois jours, et même davantage. Rien n'échappait aux soins du maître dans les combinaisons tendant à rendre l'herborisation plus instructive et plus agréable, pas même l'attention délicate qui mesurait

avec égalité la dépense à la moyenne des facultés pécuniaires de ses auditeurs. Fontainebleau était alors un voyage. Ceux qui avaient fait cette herborisation avaient, en quelque sorte, gagné un premier chevron d'ancienneté. Malesherbes, où nous attendait pour nous guider un pharmacien instruit, feu M. Bernard, Ermenonville et Morfontaine, Saint-Léger et ses environs venaient ensuite ; pays lointains, riches localités pour le botaniste. Saint-Léger surtout était toute une expédition, dont le plan fut souvent confié, du temps d'Adrien de Jussieu, à l'obligeance infatigable de l'un de ceux qui parmi nous connaissent le mieux les environs de Paris, notre secrétaire, M. de Schœnefeld. Au milieu des landes de la Croix-Patée, à *Erica ciliaris*, ou sur les bords de l'étang du Serisaye, à portée des espèces les plus rares de la Flore parisienne, le professeur, entouré de la troupe d'élite, s'élevait à des considérations générales on se prêtait à d'ingénieuses conférences sur les questions ardues de la science : c'était comme le couronnement du cours entier des herborisations.

Cependant le développement du réseau des chemins de fer, en facilitant d'une manière inespérée les excursions botaniques, en avait singulièrement étendu le rayon. Des localités nouvelles, et des plus curieuses, avaient été pour ainsi dire découvertes, Lardy par exemple. Assurés d'avance du concours généreux des compagnies de chemins de fer, et en particulier de celle d'Orléans, toujours prête à seconder par des sacrifices les œuvres utiles au public qui sont en dehors de la spéculation, nous avions commencé à combiner avec Adrien de Jussieu un système d'abonnements au moyen duquel, et à l'aide d'un contrôle remis à l'arbitrage du Muséum, un certain nombre d'élèves auraient été transportés, à un prix fort réduit, sur des points encore plus éloignés. L'entrée de la Sologne allait être explorée ; bientôt après, le Berry, qu'en 1814, le premier après Decandolle, M. Gay, un de nos doyens, avait parcouru en botaniste dès lors exercé, aurait bientôt reçu les visites du professeur de botanique rurale, au même titre et avec plus de facilité qu'on abordait autrefois Fontainebleau. Le modeste et savant auteur de *la Flore du centre de la France*, M. Boreau, nous y aurait guidés, en attendant qu'une autre excursion lui eût amené les mêmes visiteurs à Angers, au sein de son beau Jardin botanique. Ce n'est pas tout : l'étude de la cryptogamie, devenue si vaste de nos jours, avait réclamé l'attention d'Adrien de Jussieu, et il se proposait de la favoriser en lui faisant, dans le programme de son cours, une part meilleure que par le passé, au moyen de courses d'hiver, plus particulièrement destinées à la recherche des Lichens, des Mousses, des Hépatiques, etc. Nous laissons à penser ce que la Botanique en général et la Flore française auraient eu à gagner à ces heureuses innovations, à ces perspectives nouvelles. Elles auraient, sans doute, assez promptement nécessité, à l'instar de ce qui avait été fait pour la Sorbonne, après 1810, la création d'une chaire de professeur-adjoint de botanique rurale.

Et c'est précisément lorsque ce cours, agrandi tout naturellement par l'effet des progrès de tout genre qui signalent l'époque actuelle, était à la veille de recevoir de tels perfectionnements, qu'on le supprime! Ce que la mort avait empêché Adrien de Jussieu d'entreprendre, un successeur qui eût été choisi parmi ses élèves de prédilection, se serait, avec le temps, efforcé de l'accomplir en s'inspirant de ses exemples.

Nous venons de donner des raisons qui doivent paraître décisives pour la prompte restauration des chaires supprimées, tant au Muséum qu'à la Sorbonne.

Parmi les meilleurs souvenirs de notre carrière, nous comptons le jour où appelé à expliquer, devant une assemblée politique, tout ce que les Jussieu avaient ajouté à la gloire de la France, nous avons contribué à assurer pour la veuve d'Antoine-Laurent la récompense nationale proposée par un ministre, digne appréciateur des grands services. Jamais, peut-être, le privilége de la parole, portée au nom du pays dans une bonne cause, ne nous parut plus précieux. Puissions-nous avoir été encore aujourd'hui bien inspiré pour seconder le vif intérêt que la Société Botanique de France porte à la question actuelle! Tant que les chaires du Muséum et de la Sorbonne n'auront pas été relevées, il existera une lacune déplorable dans l'enseignement; la Botanique restera en deuil, jusqu'à ce que la mémoire des Jussieu ait obtenu les honneurs expiatoires qui leur sont dus.

Paris. — Imprimerie de L. Martinet, rue Mignon, 2.